

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le onzième (11e) jour de février 2025 à 19h30 au lieu habituel des séances, sont présents Monsieur le Maire Michel Tremblay et les conseillers et conseillères suivants(es) : Madame Isabelle Clément, Madame Diane Jacob, Madame Hélène Gilbert, Monsieur Luc Gervais et Monsieur Yvan Bordeleau.

Absente : Madame Véronique Doucet, conseillère

Monsieur Michel Tremblay, maire, agissant à titre de président de l'assemblée.

Ce conseil formant quorum.

Assistent également à la séance: Madame Sabrina Charland, inspectrice municipale en bâtiment et en environnement et directrice générale adjointe. Greffière adjointe

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2025-02-14

Proposé par : Mme Helene Gilbert
Et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2025
- 04 Adoption des comptes à payer au 31 janvier 2025
- 05 Adoption des états financiers au 31 janvier 2025
- 06 Correspondance (résolutions)
- 07 Congrès de l'ADMQ
- 08 Forum Québécois du Loisir
- 09 Congrès de la COMBEQ
- 10 Services de la SPA – appui à la Municipalité de St-Étienne des Grès
- 11 Achat d'une pompe à déchets
- 12 Demande d'accompagnement auprès d'un urbaniste-conseil
- 13 Affaires diverses :
 1. Camp de jour – Résolution
 2. Avis final et dépôt de la liste des immeubles en vente pour taxes
 3. Résolution – Intérêt d'achat d'une portion du lot 4 400 799
- 14 Point d'informations dossier éolienne
- 15 Questions :
- 16 Levée de la séance

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2025

2025-02-15

Proposé par : Mme Helene Gilbert
D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2025

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

04 Adoption des comptes à payer au 31 janvier 2025

2025-02-16

Proposé par : Mme Diane Jacob
D'adopter les comptes à payer au journal des déboursés du 31 janvier 2025 pour un montant de 124 783.31 \$. D'approuver les paiements faits par Accès D en janvier pour un montant de 7 516.52\$. D'approuver les salaires nets versés en janvier pour un montant de 23 210.04 \$.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

05 Adoption des états financiers au 31 janvier 2025

2025-02-17

Proposé par : Mme Diane Jacob
D'adopter les états financiers au 31 janvier 2025. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général du 31 janvier 2025 !

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

06 Correspondance

Les points de la correspondance ont été ajoutés aux affaires diverses

07 Congrès de l'ADMQ

2025-02-18

Proposé par : Mme Diane Jacob
Et il est résolu d'autoriser Sabrina Charland et Denise Cossette, à assister au congrès de l'ADMQ et de payer tous les frais inhérents à ces activités.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

08 Forum Québécois du Loisir

2025-02-19

Proposé par : Mme Isabelle Clément
Et il est résolu d'autoriser Josianne Gravel, à assister au Forum Québécois du Loisir et de payer tous les frais inhérents à ces activités.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

09 Congrès de la COMBEQ

2025-02-20

Proposé par : Mme Diane Jacob
Et il est résolu d'autoriser Sabrina Charland à assister au congrès de la COMBEQ et de payer tous les frais inhérents à ces activités.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

10 Services de la SPA – appui à la Municipalité de St-Étienne des Grès

2025-02-21

Proposé par : Mme Diane Jacob
Et il est résolu d'appuyer la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès dans sa demande auprès de la SPA Mauricie de conserver un plafond égal à l'IPC du Québec et un plancher de 2% pour l'augmentation des factures dans la formule permanente pour contrôler la hausse inconsiderée du coût des services de la Société protectrice des animaux de la Mauricie.

Copie de cette résolution sera transmise au député de Maskinongé, M. Simon Allaire, M. Jean Boulet, ministre de la région de la Mauricie, M. Marco Champagne, directeur général de la Société protectrice des animaux de la Mauricie (SPA Mauricie).

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) -

11 Achat pompe à déchets

2025-02-22

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
Et il est résolu d'accepter la soumission d'achat d'une pompe à déchets, de MULTIQUIP, au montant de 7 473.96\$.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

12 Demande d'accompagnement auprès d'un urbaniste-conseil

2025-02-23

Proposé par : Mme Diane Jacob
Et résolu d'accepter l'offre de service de la FQM visant un accompagnement dans l'élaboration d'outils d'urbanisme afin d'encadrer un développement résidentiel dans le secteur Est du périmètre d'urbanisation, au montant de 1 310\$ avant taxes.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

13 Affaires diverses :

.1 Camp de jour – Résolution

2025-02-24

Proposé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu de soutenir la demande déposée par la FQM auprès de la ministre des Affaires municipales le 10 juin 2024 et propose les actions suivantes :

- Renforcer le budget alloué au Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées particulièrement pour le volet accompagnement;
- Constituer, à court terme, un comité réunissant les parties concernées afin d'examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux, dans l'optique d'une meilleure adaptation de ce service par le ministère de l'Éducation;
- Mettre en priorité la création d'une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jour.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

. 2 Avis final et dépôt de la liste des immeubles en vente pour taxes

2025-02-25

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC de Mékinac, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Helene Gilbert

Et résolu :

QUE la directrice générale et greffière-trésorière transmette, envoie un avis final aux propriétaires des immeubles dont les taxes sont impayées et qu'en absence d'entente de paiement, dans les délais prévus à la loi, elle transmette au bureau de la MRC de Mékinac, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au centre de services scolaire.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

.3 Résolution – Intérêt d'achat d'une portion du lot 4 400 799

2025-02-26

Proposé par : M. Yvan Bordeleau

Et il est résolu que la municipalité déclare son intérêt à se porter acquéreur d'une portion du lot 4 400 799, dans le but de mettre la propriété en réserve foncière et d'assurer un contrôle dans le développement du périmètre urbain.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

14 Point d'informations dossier éolienne

15 Questions :

- .1 Augmentation des évaluations foncières – Rôle évaluation 2025-2026-2027;
- .2 Évaluation foncière des propriétés agricoles;
- .3 Développement de la rue Crête;
- .4 Taux de taxation – différence entre 2024 et 2025;
- .5 Accompagnement urbaniste-conseil (Point 12) – Complément d'information
- .6 Rencontre TES CANADA – 27 janvier 2025
- .7 Projet agrandissement Porcherie – Encadrement réglementaire;
- .8 Entente-cadre avec TES CANADA;
- .9 Réglementation locale sur les éoliennes et RCI de la MRC de Mékinac;

16 Levée de la séance

2025-02-27

Proposé par : Mme Helene Gilbert
QUE la séance soit levée à 20 h 41

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–